Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 21/12/2022 à 11h58 Réference de l'AR: 054-200043693-20221219-2022_125-DE Affiché le 21/12/2022; Certifié exécutoire le 21/12/2022

COMMUNAUTE DE COMMUNES TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS Extrait n° 22-79

Rappel du nombre de délégués en exercice	44	
Quorum	23	
Nombre de titulaires présents	34	(a)
Nombre de suppléants présents(en lieu et place d'un titulaire)	2	(b)
Nombre de procurations	4	(c)
Soit un total de votants potentiels de	40	(a+b+c)

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU 19 DECEMBRE 2022

Objet REPRISE ECLAIRAGE PUBLIC LOTISSEMENT LA GOULETTE BEUVEILLE

Titulaires présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique): P MOSCATO (BAZAILLES)- AZZARA JF (BEUVEILLE) GUILIN P (BEUVEILLE) – GEORGES D (DONCOURT) -J WEISS (EPIEZ) – JL THOMAS (FRESNOIS)- J THOMAS (han devt pierrepont)- JP JACQUE (LONGUYON) – C PERCHERON (LONGUYON) – J SAILLET (LONGUYON)- JL WOJCIK (LONGUYON)- M POLLRATZKY (LONGUYON) –FOULON N(LONGUYON) à 18H10- D PIEDFER (LONGUYON)-L -TROMBINI AM (LONGUYON) – LECOINTRE C (LONGUYON)- M BORASO (LONGUYON)-- H BIZOT (LONGUYON)- G PAQUIN (LONGUA SIROT (ST jean les LONGUYON)YON) –HIBLOT P (LONGUYON)- JJ PIERRET (MONTIGNY SUR CHIERS)-B DELATTRE (OTHE)- E JIRKOVSKY (PETIT FAILLY)- J MOINEAUX (PIERREPONT)- M FAIETA (PIERREPONT)- A SIROT (ST JEAN LES LONGUYON) - R SAUNIER (ST PANCRE)-JENNESSON R (ST SUPPLET)- ROESER D (TELLANCOURT)- JP DEMUTH (VILLE AU MONTOIS)- A DYE PELLISSON (VILLERS LA CHEVRE)- E GILLARDIN (VILLERS LE ROND)- JP DALLA RIVA (VILLETTE)

Suppléants présents dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique) : CLAUDET E (Allondrelle la Malmaison)-LESIEUR P (ville Houdlémont)

Les titulaires absents ayant donné procuration dans l'ordre de la feuille de présence (Par commune et par ordre alphabétique): D MULDER (BASLIEUX) à D GEORGES (DONCOURT) – C LAURENT (Viviers sur Chiers) à R SAUNIER (St Pancré) – N FOULON (LONGUYON) à JL WOJCIK (LONGUYON) arrivée à 18h10- P GRETHEN (Charency Vezin) à J WEISS (Epiez sur Chiers)- Lahure E (Longuyon) à C PERCHERON (Longuyon)

Nota-le Président certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le 21/12/2022, que la convocation du Conseil avait été faite le 13 DECEMBRE 2022 Le président,

A l'appel des candidatures, C PERCHERON, déléguée communautaire de la commune de LONGUYON se propose et, à l'unanimité, est nommée secrétaire de la séance.

Faisant suite aux travaux de mise en place et de mise en fonctionnement du réseau d'éclairage public sur le lotissement, Considérant que les lotissements ont été réalisés conformément aux prescriptions techniques, que les plans de recolement géoréférencés ont été transmis au bureau d'étude, que les résultats d'essais réalisés sur le contrôle de l'installation sont conformes,

Demande de reprise de l'Eclairage Public d'un lotisseur de Beuveille pour le lotissement la Goulette DEL 22 - 79 Un lotisseur privé demande la rétrocession du réseau Eclairage Public sur la commune de Beuveille.

Le rapport APAVE du 18/11/2022 précise qu'aucune non-conformité n'a été identifiée

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré

Avec 38 POUR 2 ABSTENTIONS (AZZARA JF et P GUILIN)

- Décide de la reprise de l'éclairage public du lotissement « la goulette »

Le Président

Fait à LONGUYON le 21/12/2022

Jean-Pierre JACQUE